

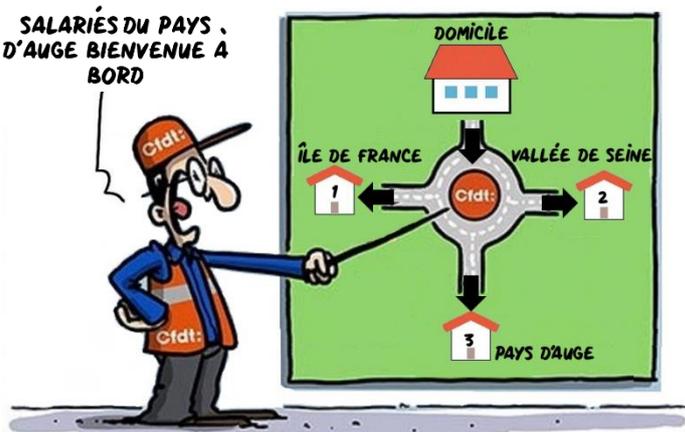
...ANNONCE...FLUX-LIBRE...ANNONCE...FLUX-LIBRE...ANNONCE

Localisation des sites...

...La CFDT entendue !

FLUX-LIBRE : ANNONCE SUR LES SITES DE TRAVAIL !

SALARIÉS DU PAYS,
D'AUGE BIENVENUE A
BORD



La Direction et les organisations syndicales ont convenu de faire des points réguliers au fur et à mesure de l'avancement du projet flux-libre. La contrepartie de ces échanges réguliers est que le projet peut évoluer.

Rappelez-vous en avril 2022, lors d'une réunion de CSE concernant le flux-libre, la Direction avait annoncé que les sites de travail devaient être accessibles en transports en commun, proche d'un bassin d'emploi et à proximité de l'A13/A14. Ainsi les 3 sites devaient se situer à Rouen, Amiens et Mantes ou Poissy.

Aujourd'hui lors de la réunion de CSE du 24 mars, la Direction est revenue avec une nouvelle copie concernant l'emplacement et le nombre de sites.

Le site principal : Rouen Sud

3 annexes :

- Pont l'Évêque (sur le centre de services, avec l'installation de bâtiments modulaires)
- Montesson (en lieu et place de Mantes/Poissy, dans les locaux existants)
- Amiens

Pourquoi ce changement ?

La Direction a indiqué que la recherche de bâtiments correspondant aux critères souhaités et à la disponibilité sur le secteur de Mantes/Poissy n'a pas abouti. De ce fait, elle s'est tournée vers des bâtiments ou des terrains appartenant déjà à la société. Peut-être aussi, a-t-elle été sensible à la détresse des salariés laissés sur le bas-côté ?

Sur Rouen tous les métiers seront présents, néanmoins sur les sites annexes, il se pourrait que certains métiers ne soient pas présents. De plus, ces annexes sont prévues uniquement pour les salariés de la filière péage d'aujourd'hui et n'ont pas vocation à recruter du personnel externe. Malgré tout, ces annexes seront durables.

La CFDT lors de la réunion GEPP du 14 mars 2023 avait fait une ultime demande concernant la création d'une antenne dans le secteur Pays d'Auge. La Direction a entendu la requête CFDT et a revu son projet en conséquence. La CFDT s'en réjouit !